



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :  
25

Nombre de membres présents : 17  
Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de membres absents : 8

Extrait du Registre des Délibérations  
du Comité de la Caisse des écoles  
Séance du 17 décembre 2020

---

**OBJET :**

DE-CDE-20-12-1-6) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA  
CAISSE DES ECOLES

L'an deux mille vingt, le jeudi dix-sept décembre à dix-neuf heures  
trente,

**Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes**, dûment convoqué par  
Madame la Présidente le jeudi 10 décembre 2020, s'est réuni au lieu ordinaire  
de ses séances, sous la présidence de M. PITAVY, Vice-Président.

Présents : M. PITAVY, M. BEUZELIN, Mme SÉGURET, M. TOURNE, Mme ODDON,  
Mme SERVIAN, M. MOULY, Mme RUFFENACH, M. CHARDON, M. RIBET,  
Mme VERMANT, Mme BOILOT, Mme FOURNIER, M. GOURBESVILLE,  
Mme THIRIET, M. MESNARD, Mme BIDAULT.

Excusés : Mme LIBERT-ALBANEL, Mme GREINER, M. CAMELOT, M. BEAUFRÈRE,  
M. LOUVIGNÉ, Mme MARIONNEAU LAGRANGE, M. MARCILLY, Mme DERAY .

Le Comité,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des agents contractuels dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animation ;

Vu le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011, portant statut particulier du cadre d'emploi des animateurs territoriaux ;

Vu les statuts de la Caisse des écoles ;

Vu la délibération du Comité de la Caisse des écoles en date du 1<sup>er</sup> octobre 2020 relative à la modification du tableau des effectifs du personnel d'animation ;

Considérant qu'il y a lieu d'actualiser le tableau des effectifs ;

Après avis du Comité Technique en date du 26 novembre 2020 ;

## DÉLIBÈRE

*à l'unanimité,*

ARTICLE UNIQUE : Le tableau des effectifs est modifié comme suit :

Grades ou emplois	Cat	Ancien effectif budgétaire	Création	Suppression	Nouvel effectif budgétaire	dont temps non complet
Adjoint d'animation	C	73	6		79	1
Adjoint d'animation PI 2 C	C	35		3	32	0
Adjoint d'animation PI1 C	C	5			5	0
Animateur	B	12			12	3
Animateur PI 2 C	B	2		1	1	0
Animateur PI 1 C	B	8		2	6	1
Adjoint technique 2 C	C	3			3	3
Rédacteur	B	1			1	0
Adjoint administratif	C	1			1	0
<b>Total</b>		<b>140</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>140</b>	<b>8</b>

Pour extrait conforme,  
Charlotte LIBERT-ALBANEL  
Présidente

*Signé*